

Permis de former Formation Initiale

Mercredi 14 et jeudi 15 janvier 2026

Lundi 2 et mardi 3 mars 2026

Lundi 27 et mardi 28 avril 2026

Lundi 15 et lundi 22 juin 2026

2 jours, soit 14 heures

8h30 - 12h / 13h - 16h30



Mme Eleonora
DE ROSA &
M. Franck
KORMANN
Consultants

Objectifs pédagogiques

- Exercer la fonction de tuteur et maître d'apprentissage dans le secteur des CHR.
- Savoir accueillir, aider, informer et guider le bénéficiaire pendant toute la durée de son contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
- Renforcer la qualité de l'accompagnement des alternants pour une intégration professionnelle réussie.

Certification

Possibilité de valider tout ou partie de la certification par bloc de compétences :

- Titre à finalité professionnelle de niveau 3
Commis de cuisine / Serveur en restaurant
- RNCP 37859 / RNCP 37860
- CERTIFICATIONS ET SERVICES -
TOURISME HOTELLERIE
RESTAURATION LOISIRS
- Date d'enregistrement : 19-07-2023

Contenus de la formation

Définir le cadre du tutorat et comprendre les enjeux

- Les rôles et responsabilités des tuteurs et maîtres d'apprentissage.
- S'initier au droit social : les contrats de formation en alternance dans le secteur HCR.

Créer les conditions d'une intégration réussie dans l'entreprise

- Identifier les attentes et les difficultés d'intégration.
- Réunir les conditions de réussite de l'accueil.
- Accompagner régulièrement son alternant dans ses missions.
- Faciliter la relation avec les autres collègues.
- Transmettre et évaluer les compétences professionnelles en situation de travail.

Accompagner la montée en compétences

- Encourager les progressions et maintenir la relation de confiance.
- Valoriser le travail réalisé et développer la motivation afin de fidéliser dans le secteur HCR.
- Repérer les enjeux et les conditions de réussite.

Élaborer le parcours et le rythme de formation en alternance

- Accompagner l'alternant dans la découverte du métier et dans sa construction de son projet professionnel.
- Savoir cerner les besoins, les attentes et le degré d'autonomie.
- Organiser et planifier le parcours de formation en alternance.
- Connaître les aides du secteur HCR pour l'apprenant.

Bilan de la formation

- Discussion avec les participants sur les acquis de formation.
- Remise de l'attestation spécifique PERMIS DE FORMER délivrée par Certidev.

Modalités d'accès

Professionnels accueillant des apprentis dans le cadre de contrats de professionnalisation ou d'apprentissage.
Aucun prérequis.

Délai d'accès

Selon le calendrier prévisionnel.

Modalités d'inscription

Contact : fpc@cefppa.eu

En ligne sur cefppa.eu, en entrées et sorties permanentes

- Pour les salariés de la branche

Via le portail des actions de branche AKTO espaceformation.akto.fr

- Pour les particuliers

Via le portail du Compte Formation (CPF)

- Pour les TNS

Via le **formulaire d'AGEFICE**

Coût

420 €, prix net



Lieu

CEFPPA Adrien Zeller
4 rue Eugénie Brazier
67400 Illkirch-Graffenstaden

Accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Méthodes pédagogiques

- Formation théorique alliant des analyses de documentation, des études de cas concrets, des mises en situation, des exposés et des échanges.
- Paperboard et tableau numérique, remise d'un livret pédagogique.
- Formation en présentiel.

Modalités d'évaluation

- Auto-évaluation des attentes et des compétences préalables à la formation.
- Evaluation en cours de formation par le formateur sous forme d'observations, de quizz et de questionnaires.
- Evaluation en fin de formation établie par le formateur et l'apprenant.

Taux de satisfaction

- 128 formations réalisées en 2023
- 625 stagiaires
- 4,6 / 5 de satisfaction globale

